

De : l'Assurance Maladie
Objet : Vaccinez-vous contre la Covid-19
Date : 05/03/2021 - 11:05



Bonjour PATRICE DELPY,

La campagne de vaccination contre la Covid-19, est désormais ouverte aux personnes de 50 à 64 ans inclus, présentant une ou plusieurs pathologies à risque de forme grave de la Covid-19.

Votre médecin peut vous proposer la vaccination.

Si vous n'êtes pas encore vacciné(e), vous pouvez dès à présent prendre contact avec votre médecin traitant ou un médecin de votre choix. Il peut vous vacciner ou bien vous indiquer où vous faire vacciner. Comme pour toute vaccination, votre médecin vérifiera votre état de santé ainsi que d'éventuelles contre-indications.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site solidarites-sante.gouv.fr ou appeler le 0800 009 110 (service & appel gratuits), ouvert 7j/7, de 6h à 22h.

Avec toute mon attention,

le Médecin-conseil national

L'envoi de cette invitation s'inscrit dans le cadre du traitement de données dénommé « SI Vaccin Covid » mis en œuvre par l'Assurance Maladie et la Direction Générale de la Santé. Ce traitement de données a pour finalité d'assurer l'organisation, la traçabilité et le suivi de la vaccination contre la Covid-19. Conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi que d'un droit d'opposition sur une partie du traitement. Ces droits s'exercent auprès du Directeur de votre caisse d'assurance maladie de rattachement en contactant le ou la délégué(e) à la protection des données. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, rendez-vous sur www.ameli.fr/mention-information-si-vaccin-covid

Important : passé un délai de 6 mois, vos messages seront automatiquement supprimés. Pensez à les télécharger en PDF pour les archiver.